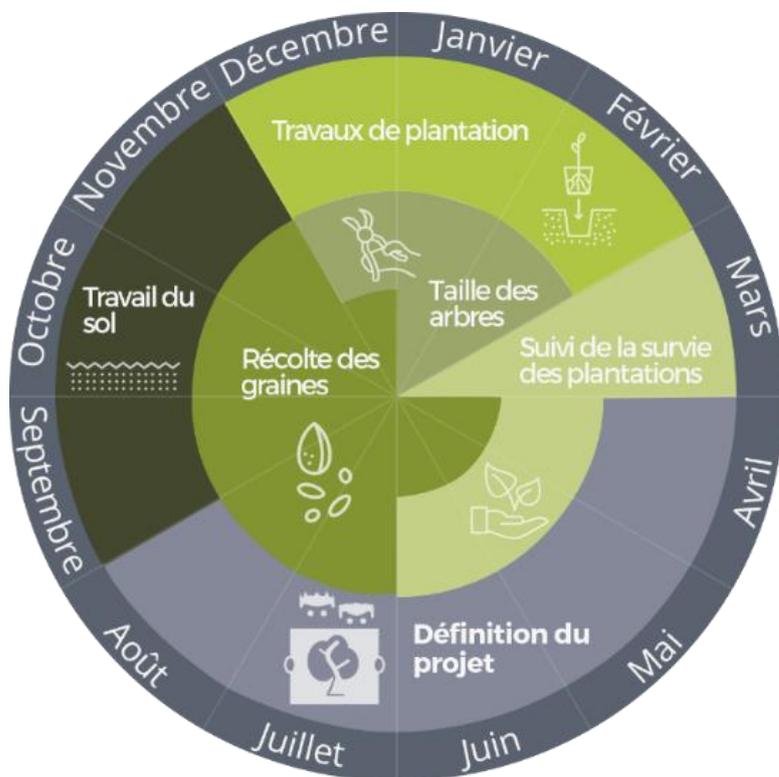




Itinéraire technique



Calendrier de travail (source : 20000 pieds sur terre)

**Attention
aux idées
reçues !**

« Les haies et surtout les arbres morts sont des réservoirs à vermine, il faut les supprimer »

Faux : avec une haie diversifiée on conforte un équilibre entre les populations de différents insectes, sans favoriser les ravageurs. Les arbres morts participent également à diversifier la haie, au même titre que le nombre de strates ou d'espèces.

« Les ronces en bords de parcelles envahissent les cultures, il faut les détruire régulièrement. »

Faux : elles ne sont que le premier stade de développement avant que ne s'implantent des espèces arbustives : « la ronce est le berceau du chêne ! » Pendant ces premières années de présence des ronces, un entretien léger par épareuse permet de les contenir.

« Seule une haie dense et régulière est une bonne haie »

Faux : une haie hétérogène, avec aussi des arbres morts, pourra accueillir une faune plus diversifiée.

« Pour favoriser les arbres dans une haie il faut supprimer les buissons et les herbes »

Faux : les espèces buissonnantes et herbacées jouent un très grand rôle dans la haie (écologique, brise-vent...), sans particulièrement concurrencer les arbres de haut-jet.

Où accueillir des arbres et arbustes ?

La localisation de la plantation doit prendre en compte

1) L'objectif premier de la plantation

Écologique restauration des corridors écologiques, diversification des éléments paysagers

Agronomique limitation des transferts de polluant vers les nappes, respect des ZNT cours d'eau et protection des limites d'habitation, ombrage

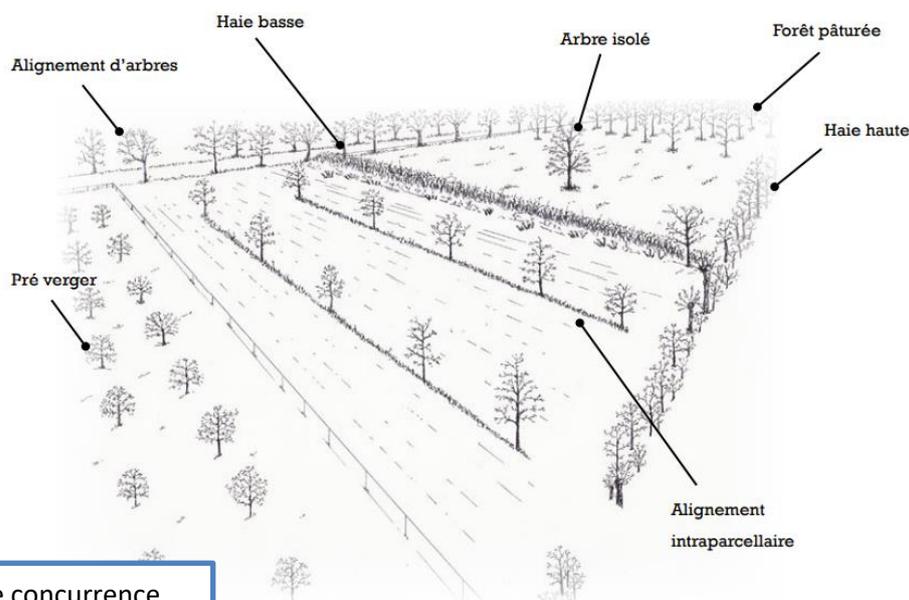
Diversification des productions

Amélioration des paysages

2) Les contraintes du domaine

Passage d'engins agricoles, apport d'eau difficile, proximité avec la vigne, chemins et disposition de la parcelle ...

Pour limiter la possible concurrence azotée, en eau et en lumière, conserver une distance de 3 mètres entre les arbres et la vigne.



Différentes modalités d'implantation d'arbres et d'arbustes (Guide technique PAGESA)



Diversifier et complexifier les paysages

Le choix des essences, dans le cas d'une plantation

- Planter des essences **locales**
- **Diversifier les essences** pour augmenter la biodiversité (une douzaine d'essences pour une haie)

La liste conseillée par le Syndicat général des Côtes du Rhône pour une haie viticole :

Pourquoi choisir des espèces

locales ? Les espèces locales sont naturellement adaptées au climat et au sol de la région. De plus, elles abritent une biodiversité locale, et participent donc à l'équilibre écologique de la parcelle.



Le label Végétal Local garantit des végétaux issus de collecte en milieu naturel et naturellement présents dans la région d'origine.

Liste des entreprises labellisées en région Méditerranéenne

<https://www.vegetal-local.fr/vegetaux-producteurs/recherche/zone-mediterraneenne>

Classement	Nom	Nom commun	Persistant	Caducue
1	<i>Viburnum tinus</i>	Viorne tin		
2	<i>Coronilla valentina glauca</i>	Coronille glauque		
3	<i>Coronilla emerus</i>	Coronille émeus		
4	<i>Arbutus unedo</i>	Arbousier		
5	<i>Bupleurum fruticosum</i>	Buplèvre ligneux		
6	<i>Philérea média</i>	Filaire		
7	<i>Ulex parviflorus</i>	Ajonc de Provence		
8	<i>Romarin officinalis</i>	Romarin		
9	<i>Laurus nobilis</i>	Laurier sauce		
10	<i>Viburnum lantana</i>	Viorne Mancienne		
11	<i>Rhamnus alaternus</i>	Alaterne		
12	<i>Buxus sempervirens</i>	Buis		
13	<i>Juniperus oxycedrus</i>	Cade		
14	<i>Punica granatum</i>	Grenadier		
15	<i>Philérea augustifolia</i>	Filaire à feuilles étroites		
16	<i>Myrtus communis</i>	Myrte		

Sélection d'essences de la Chambre d'agriculture de Vaucluse suite à des essais

Essences supplémentaires et listing illustrés

[Cliquez ici](#)

L'essentiel de la conduite : deux techniques possibles

1 - La régénération naturelle

Pratique qui favorise l'implantation naturelle de végétation au sein d'espaces semi-naturels.

Avantages

Coûts minimaux
Essences locales adaptées au sol et au climat

Inconvénients

Mise en place de l'arbre plus longue
Peu de flexibilité sur l'emplacement de l'arbre sur la zone délimitée

Mise en œuvre

Délimiter physiquement par des piquets la surface à végétaliser (haie ou bosquet) afin d'éviter de la perturber. Cette zone va s'embroussailler puis les arbustes et arbres prendront spontanément la place.

La mise en place est assez lente (au moins 20 ans pour obtenir une haie arborée), mais tous les états intermédiaires seront intéressants pour la biodiversité. Il est possible de planter quelques arbres de haut jet tous les 8 m afin d'accélérer l'installation d'une haie.

La colonisation de l'espace sera plus rapide s'il est connecté à un bosquet ou une haie déjà riche en espèces.

Cette méthode est intéressante si l'on dispose de peu de temps et/ou de moyens mais elle nécessite toutefois d'avoir des sols favorables (pas de sols trop secs ou trop tassés etc.).

Cette technique peut également être utilisée sur des alignements d'arbres monospécifiques en place afin de les diversifier. Pour ce faire, favoriser la pousse spontanée en coupant les arbres à proximité des poussants.

(Extrait de : [Guide technique des pratiques favorables à la biodiversité en agriculture](#))



2 - La plantation

Pratique qui consiste en la plantation de jeunes plants sous forme de haies, de bosquets ou d'arbres isolés.

Sélection de plants en nature ou achat en pépinière puis plantation (formation et récolte proposée par le label Végétal local)

Avantages Choix plus large d'essences Mise en place de l'arbre plus rapide	Inconvénients Coûts plus élevés
---	---

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Préparation du sol	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Green	Green	Green	Orange
Plantation	Green	Green	Orange	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Orange	Green	Green
Taille légère des haies	Green	Green	Red	Red	Red	Orange	Orange	Green	Green	Green	Green	Green
Gestion des adventices sous la haie	Green	Green	Orange	Red	Red	Red	Green	Green	Green	Green	Green	Green
	conseillé		possible					déconseillé				Red

**Matériel préparation du sol et
taille**
[Cliquez ici](#)

Préparation du sol de septembre à novembre

Elle est essentielle avant la plantation pour aérer le sol, favoriser un bon enracinement et limiter le développement d'adventices.

Plantation de novembre à février

Choisir des **plants jeunes** (1 an), pour une meilleure reprise et un bon développement du système racinaire

Tailler les racines les plus longues

Praliner les racines nues : Plonger les racines nues dans un mélange terre/eau

Planter à 1,10 m d'écart entre chaque plant, en cas de haie

Arroser à la plantation, prévoir 6 arrosages la première année (et les trois premières années en cas de sécheresse) pour favoriser la reprise. *Goutte à goutte non nécessaire sur des essences locales*

Protéger par un tuteur (vent), un paillage *en évitant les plastiques qui perturbent la régénération naturelle de la haie* (sécheresse et adventices) et éventuellement une gaine de protection (gibier)

Entretien

Gestion des adventices à la base parfois nécessaire (privilégier l'entretien manuel) *d'août à février*

Arrosage potentiel les premières années *de mars à septembre*

Taille de formation puis d'entretien *de décembre à février*

⇒ *Possibilité de tailler les haies viticoles à l'écimeuse en juin et juillet*



Diversifier et complexifier les paysages

[RAPPEL Règlementation ZNT cours d'eau – Plus d'informations cliquez ici](#)

Une ZNT est par défaut de 5 m, elle peut être portée à 20 ou 50 m selon l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique.

Il est possible de réduire les ZNT de 50 ou 20 m à 5 mètres sous réserve de respecter 2 conditions simultanées :

1. Présence d'un dispositif végétalisé permanent arbustif d'au moins 5 mètres de large et d'une hauteur au moins équivalente à celle de la vigne en bordure des points d'eau.
2. Mise en œuvre de moyens permettant de diminuer le risque pour les milieux aquatiques (buses homologuées par le ministère.

ATTENTION : les ZNT habitations et personnes vulnérables ne peuvent pas être réduites par des dispositifs végétalisés.

[Rappel Règlementation douanes et cahier des charges encadrant les surfaces en production Cliquez ici](#)

Conclusion – Points de vigilance

- **Gestion des adventices** : par le paillage, un travail du sol superficiel, voire un traitement phytosanitaire
- **Prévoir les chantiers d'implantation**, qui sont coûteux en temps
- **Gestion de l'ombrage des arbres et arbustes & de la concurrence en eau et en azote** : par une distance adaptée aux rangées de vignes et une taille régulière des végétaux